



HAL
open science

Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2010, Université Bordeaux 2. hceres-02035803

HAL Id: hceres-02035803

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035803>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 2 - Victor Segalen

Demande n° S3110055073

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention)

La mention de psychologie de Bordeaux 2 - Victor Segalen se compose de quatre spécialités, l'une de recherche (« Adaptation, cognition, santé et risque »), les trois autres professionnelles (« Clinique », « Travail et vie sociale », « Education développement et handicap de la petite enfance à l'adolescence »). La spécialité « Clinique » compte quatre options (« psychopathologie », « neuropsychologie », « psychologie de la santé », « psychogérontologie et santé publique ») et la spécialité « Travail et vie sociale » en compte deux (« psychologie du travail », « psychologie sociale : conseils et études appliquées »). Il existe pour l'étudiant la possibilité d'apporter une plus-value à son master en suivant le parcours européen qui, sur l'ensemble des semestres, propose des UE supplémentaires de langues (anglais principalement) et de culture européenne.

Le M1 est transversal à ces spécialités, mais avec des choix d'options qui permettent d'anticiper la spécialité choisie. Il est proposé au premier semestre du M1 trois UE en tronc commun et une située dans un champ disciplinaire spécifique. Le second semestre du M1 se compose d'une UE commune d'anglais, de l'UE consacrée au Travail d'Etude et de recherche et de deux UE optionnelles, l'une majeure dans les champs disciplinaires préparant au M2 et l'autre mineure à choisir parmi les majeures restantes (+psychogérontologie).

L'architecture est lisible et s'appuie sur des forces établies et diversifiées. Les spécialités de la mention sont portées principalement par le laboratoire « Santé et qualité de vie » (EA 4139) organisé selon trois axes :

- Fonctionnement et vulnérabilités (cognitifs et émotionnels), stratégies d'adaptation, remédiatrices et thérapeutiques.
- Conduites à risque.
- Handicap et environnement : identités, insertion, discrimination.

Les objectifs professionnels de la mention « Psychologie » sont parfaitement lisibles et les compétences visées se déclinent en deux niveaux : un socle commun et des compétences spécifiques.

Le socle commun de compétences générales se donne pour objectif de préparer les étudiants à un approfondissement de la formation dans les disciplines de la psychologie et dans leur champ d'application ; il vise également à préparer les étudiants aux problèmes de la recherche appliquée ou fondamentale. L'offre de formation vise l'acquisition de compétences professionnelles répondant aux problématiques actuelles de notre société, aussi bien au niveau individuel que social.

Les compétences plus spécifiques renvoient aux orientations des spécialités (savoir mobiliser des connaissances approfondies en psychologie, connaissances psychométriques, techniques d'analyse de situations, etc.).

La formation conduit à de multiples débouchés. L'obtention du diplôme permet aux étudiants d'occuper un emploi avec le titre professionnel de psychologue mais également des postes de responsables de projets et/ou d'équipes, d'experts et de consultants. Le niveau M2 permet aux diplômés d'accéder au statut de cadre. Le secteur cible est celui de la psychologie et de ses multiples champs d'application (santé, insertion sociale et professionnelle, adaptation, secteur de la recherche, etc.).



Avis condensé

- Avis global :

L'offre de formation bénéficie d'une visibilité régionale et suprarégionale excellente : la mention est la seule à offrir une formation en psychologie et donc le seul master de psychologie à ce niveau territorial.

Sur le plan national, l'approche pluridisciplinaire de la psychologie (7 options réparties en trois M2 professionnels ; ouverture thématique du M2 « recherche ») constitue un atout en termes de positionnement et d'attractivité, qui doit toutefois être consolidé.

Plus d'une dizaine de partenariats internationaux sont engagés ce qui peut se traduire par un enrichissement des formations avec la mise en place de séminaires par exemple. Des partenariats sont en cours de négociation. La mobilité des étudiants dans le cadre d'échanges Erasmus par exemple est favorisée en M1 (entrante et sortante) et peut être améliorée en M2.

Dans sa globalité, l'offre de formation de la mention « Psychologie » constitue une offre attractive, dont l'architecture est cohérente et lisible avec d'une part des objectifs professionnels variés et d'autre part un adossement à la recherche structuré. L'insertion de la formation dans les réseaux socioprofessionnels assure une bonne articulation de l'offre avec la formation de terrain, l'encadrement des stages et la professionnalisation des étudiants. Les débouchés professionnels sont bien identifiés. On notera de nombreuses qualités avec cependant un besoin de concrétiser un certain nombre d'actions dans le but d'une amélioration du fonctionnement interne et de la valorisation.

Des projets sont engagés (ex. formation d'un comité de pilotage différent, recueil accru des retours des étudiants), leur concrétisation devrait apporter des améliorations. Ainsi, le désir manifeste d'associer de manière grandissante les étudiants au processus même de l'évaluation et de l'affinement de l'offre de formation doit être poursuivi. De même, une réflexion sur les flux et les taux de réussite menant à des aménagements doit être engagée car les résultats constatés sur ces dernières années ne permettent pas de prédire des flux constants et un taux de réussite justifiant le nombre de recrutements, pour la spécialité « recherche » en particulier.

Les ouvertures internationales, à tous niveaux, sont d'ores et déjà satisfaisantes et les projets en ce sens doivent être concrétisés.

- Points forts :

- Un bon adossement à la recherche et au milieu socioprofessionnel.
- Une lisibilité et une diversité de l'offre de formation dont les débouchés sont clairement identifiés.
- Un taux d'insertion professionnel des diplômés satisfaisant.
- Une ouverture possible à l'international.

- Points faibles :

- Une faible attractivité nationale.
- Des liens pédagogiques avec d'autres instituts qui généralement ne vont que dans le sens d'une « exportation » des compétences de l'équipe d'encadrement.
- Une implication minimale des étudiants dans les processus d'évaluation.
- La mobilité des étudiants reste à construire.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

- Les propositions contenues dans le dossier doivent se concrétiser. Des actions de valorisation de la mention à l'extérieur (national et international) doivent être menées pour en accroître l'attractivité afin que les flux restent constants. Il serait sans doute nécessaire d'avoir une réflexion sur les possibilités d'amélioration des taux de réussite qui sont en deçà de ce qui peut être attendu au regard des contraintes imposées par l'obtention du titre de psychologue (durée de stage, cursus, jury).
- Il serait utile de faciliter la mise en œuvre d'une mobilité « sortante » pour les étudiants de M2.



- Une réflexion est à conduire sur le M2 « recherche » tant sur les possibilités de poursuite en thèse que sur l'amélioration de la « professionnalisation » de cette spécialité « recherche » (amélioration de l'indice de satisfaction).
- Une réflexion serait à poursuivre sur l'association des étudiants aux procédures d'évaluation de leur formation et des enseignements.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs professionnels répondent à la nécessité pour un psychologue d'avoir des connaissances et un niveau d'expertise spécifique élevé sur un champ disciplinaire de la psychologie sans omettre une connaissance générale intégrative.

La multiplicité de l'offre de formation et son organisation en Y ne permettent pas de décrire des objectifs scientifiques spécifiques.

Les objectifs professionnels sont clairement décrits en cohérence avec la proposition : Une acquisition de compétences générales et fondamentales pour le psychologue au niveau du M1 en savoir-faire et en savoir-être ; Une spécialisation au niveau de M2 correspondant aux champs d'applications visés. Les débouchés sont clairement décrits pour chacune des spécialités sans chevauchement réel.

L'offre de formation propose de faire acquérir aux étudiants les savoirs de haut niveau nécessaires à leur spécialité et de développer leurs capacités d'adaptation à l'environnement scientifique et sociétal auquel ils seront confrontés au cours de leur parcours professionnel. Il s'agit donc de permettre aux étudiants et aux adultes en reprise d'études d'accroître et d'approfondir leurs connaissances sur la recherche et l'intervention psychologique. Le master bénéficie de l'adossé recherche du laboratoire de psychologie (EA 4139), dont les thématiques sont en cohérence avec les objectifs scientifiques de la mention : accroître et approfondir des connaissances sur la recherche et l'intervention psychologique.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Le master « Psychologie » se positionne de manière originale dans l'offre de formation du domaine « Sciences humaines et sociales » de l'université Bordeaux 2. Il n'y a pas de formation équivalente concurrente au niveau de la région. L'originalité nationale vient essentiellement de l'histoire de la composante dans le domaine de la santé que l'on retrouve sous-jacente dans la plupart des spécialités. Toutefois ce domaine, certes assez mal défini, est aujourd'hui fortement décliné au niveau national. L'approche pluridisciplinaire de la psychologie (sept options réparties en trois masters professionnels ; ouverture thématique du M2 « recherche ») constitue un atout en termes de positionnement et d'attractivité. En général, le parcours de l'étudiant dans la mention est conçu comme un apprentissage à la recherche et l'intervention des enseignants titulaires en lien avec leurs recherches.

L'offre de formation s'adosse très largement à la recherche. D'une part sur le laboratoire de psychologie et particulièrement sur les trois axes que développe l'équipe d'accueil EA 4139, qui fournit les principaux enseignants. D'autre part sur l'École Doctorale des Sciences Sociales « Société, Santé, Décision » de l'Université de Bordeaux 2 qui a vocation à former « à et par » la recherche les doctorants de neuf grands secteurs disciplinaires dont la psychologie.

L'adossé de l'offre de formation aux milieux socioprofessionnels est concret et se décline en plusieurs vecteurs : recherche-actions (confrontation directe des étudiants aux problématiques actuelles des milieux professionnels) ; intervention de professionnels ; stages en institutions et dans divers établissements. 30 à 40 % des enseignements sont réalisés par des professionnels. Des collaborations et des liens privilégiés sont annoncés et étayés par le versement de taxes professionnelles et le financement de recherches appliquées.

Il existe de nombreuses conventions et de nombreux partenariats avec les universités étrangères (Liban, Roumanie, Italie, Espagne, Russie, etc.). La mobilité des étudiants à l'étranger est inégale, satisfaisante en M1, plus fragile en M2. La mobilité des étudiants dans le cadre d'échanges Erasmus par exemple est favorisée en M1 (entrante et sortante) et peut être améliorée en M2.

Plus d'une dizaine de partenariats internationaux sont engagés ce qui peut se traduire par un enrichissement des formations avec la mise en place de séminaires par exemple. Des partenariats sont en cours de négociation.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La structure de l'offre de formation est claire et très lisible. Le master est organisé en quatre semestres de formation. Le premier semestre constitue un tronc commun obligatoire, le second semestre est organisé en deux unités d'enseignements, correspondant au choix d'un champ disciplinaire par l'étudiant (une UE majeure et une UE mineure). Les deux semestres suivants (master 2) sont organisés en quatre spécialités, débouchant sur un diplôme de M2 « recherche » ou professionnel.

Les stages font partie intégrante de l'offre de formation. Ils constituent de véritables mises en situation professionnelles et visent principalement à développer l'autonomie des étudiants et à valoriser leurs compétences acquises. Les stages sont effectués sous convention réglementaire.

Au terme du M2, l'étudiant aura suivi un minimum de 500 h de stages conventionnés dont, de manière théorique 200 h en M1 (thèmes définis et agréés). En M1, le suivi et la régulation universitaire sont assurés en séminaires. Pour les masters 2 professionnels, les exigences associées au stage (ancienneté du référent, durée, etc.) relèvent des exigences légales pour l'obtention du titre de psychologue. Les stages font l'objet d'un rapport soutenu devant un jury composé d'universitaires et de professionnels encadrants. Pour le M2 « recherche », un stage de recherche interne est mis en place ainsi qu'un stage externe. La politique de stage est commune au niveau national pour les masters de psychologie (professionnels) puisque le titre est protégé par la loi.

Les formes de mutualisation intra-master existent : premier semestre du M1 commun. Des formes de mutualisation extra-master sont repérables et se déclinent en trois secteurs : langues (service commun de langues vivantes) ; informatique ; stratégies de recherche d'emploi (SUIO - Service Universitaire d'Information et d'Orientation ; BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle ; APEC - Association Pour l'Emploi des Cadres). Les mutualisations ne sont cependant pas une facette développée de la mention.

L'équipe responsable de la formation est clairement établie et représentative des axes de formations proposés et des laboratoires en lien avec la mention ; elle est placée sous la responsabilité d'une commission pédagogique composée des responsables de chaque niveau de l'architecture des masters et qui comprend aussi des professionnels et des représentants étudiants. L'exploitation des TICE est en devenir mais présente. L'équipe pédagogique du master assure le pilotage de la mention. Elle se réunit une fois par semestre, pour dresser le bilan et définir les orientations stratégiques à venir. Des bilans pédagogiques sont formalisés ; les professionnels sont sollicités dans l'évaluation de la formation.

Le recrutement en M2 suit un profil classique et sérieux avec une sélection sur dossiers évalués par deux personnes et un oral pour les dossiers retenus. Chaque option connaît un jury spécifique composé de chercheurs et de professionnels. On remarquera un accent mis sur la soutenance des TER avec la présence de plusieurs membres de jury (professionnels et chercheurs hors spécialité du directeur de mémoire). Les jurys de TER et de stages répondent aux exigences légales de l'obtention du titre de psychologue.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

En ce qui concerne le M1, les étudiants inscrits pour la première fois sont largement issus de la licence locale seuls 14 % étant des extérieurs, mais cela est une réalité des formations en psychologie. C'est la seule formation en Aquitaine délivrant le titre de psychologue et les étudiants voulant obtenir ce titre doivent être titulaires de cette licence de psychologie. Il n'est pas indiqué une attractivité accrue d'étudiants étrangers à l'entrée de la mention malgré les liens internationaux annoncés. Ce point est sans doute à améliorer.

Plus de la moitié des étudiants valident leur M1 en une année, et près de 90 % des étudiants le valident en deux années.

Une baisse significative du nombre d'étudiants en première année est à relever (de 535 à 407 sur les quatre dernières promotions), laquelle peut tenir à la baisse enregistrée de manière générale en sciences humaines et sociales. En ce qui concerne les spécialités, le nombre d'inscrits est en baisse moins prononcée sur deux ans, l'ancien master « recherche » comptant tout de même une baisse prononcée. Les taux de réussites de manière générale sont assez peu élevés. Si cela peut se comprendre par des stratégies d'étudiants qui réalisent leur M1 sur deux ans (étant donné le flux de nouveaux inscrits et le taux d'étudiants défaillants), les taux de réussite au M2 sont en deçà des taux constatés dans d'autres formations équivalentes au niveau national.



Le dossier permet de repérer différentes procédures d'évaluation : évaluation régulière des enseignements par chaque enseignant et les responsables d'année ou de diplôme ; bilan d'évaluation annuelle par les étudiants ; évaluation de l'organisation des études en lien avec les objectifs fixés ; évaluation de l'insertion professionnelle des diplômés, sous forme de questionnaires ou d'interventions de jeunes diplômés de ce master auprès des étudiants. La part incombant aux étudiants dans l'évaluation régulière de leur formation semble encore en devenir.

Le dossier présente différents critères permettant d'apprécier le devenir des diplômés : indice de satisfaction (12,4 à 12,6 sur 20 en fonction des spécialités et parcours) ; taux d'emplois à la date de l'enquête ; etc. Globalement, la mention semble remplir son rôle dans l'insertion professionnelle des diplômés. Le secteur « recherche » avec 46,5 % de poursuite en thèse, 16,5 % d'emplois stables et 10,8 sur 20 d'indice de satisfaction semble plus problématique. Une analyse des causes est menée et des mesures sont annoncées.

Le taux de réponses aux enquêtes est élevé (75 % environ). Le taux d'emploi instantané des étudiants diplômés ayant répondu est très satisfaisant (81 à 96,5 % en fonction des spécialités et parcours) avec toutefois de nombreux emplois précaires, un indice de satisfaction de 12/20 et peu d'emploi de cadres pour la spécialité psychologie du travail et de la vie sociale.

La diversification des champs d'application de la psychologie clinique et les mutations en cours dans le domaine de la santé, ont fait émerger de nouveaux débouchés. Outre les domaines de recrutement « classiques », les psychologues cliniciens trouvent également en fonction de leur spécialisation des débouchés professionnels nouveaux : secteurs spécialisés (réhabilitation psychosociale des sujets en situation de handicap ; prévention des comportements à risque), prise en charge psychologique des personnes cancéreuses, etc.

Les flux ne devraient pas évoluer dans les années à venir ; il est à souhaiter que le nombre d'étudiants inscrits reste constant. Il est à prévoir que l'occupation de secteurs d'activités nouveaux portera cette constance des flux en particulier en psychogérontologie.



Avis par spécialité)

Adaptation, cognition, santé et risque (recherche)

- Avis :

L'organisation de la spécialité est cohérente avec les objectifs annoncés, elle représente une offre de formation attractive dont les visées scientifiques sont clairement définies. La formation à la recherche et à ses métiers y semble de qualité. Tout au long du parcours, les possibilités d'emploi et de financement de la recherche sont présentées. Les compétences transversales du type maniement des logiciels, connaissance de l'informatique, analyse documentaire, maîtrise des langues étrangères, gestion des groupes et conduite de réunion font partie du bagage que les étudiants acquièrent au cours de leurs stages dans les laboratoires de recherche ce qui correspond à ce que l'on peut attendre d'une formation à la recherche.

- Points forts :

- Un bon adossement à la recherche.
- Un apprentissage des outils de production scientifique.
- Une mobilité à l'international encouragée (bien que peu suivie d'effet).

- Points faibles :

- Une faible attractivité.
- La mobilité à l'international ne se concrétise que fort peu.
- Une professionnalisation modeste.

- Recommandations pour l'établissement :

- Le stage professionnel pourrait être encouragé davantage avec un aménagement conséquent pour favoriser la professionnalisation. Dans ce but, il pourrait être envisagé une UE optionnelle ou non de présentation d'application au monde du travail, de présentation de recherche-action, que les étudiants choisiraient parmi les EU des autres spécialités de la mention.
- Quinze étudiants par an dans cette spécialité doit être réellement considéré comme un maximum ; la sélection doit intégrer les étudiants qui se destinent réellement aux métiers de la recherche et à la thèse.
- L'ouverture internationale doit être favorisée (intervenants, stages, etc.). Il serait utile de réfléchir aux moyens de valoriser la mobilité des étudiants à l'étranger afin que ceux-ci perçoivent l'utilité de cette mobilité et s'emparent de manière concrète des possibilités qui leur sont offertes.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Psychologie du travail et de la vie sociale (2 options)

- Avis :

La spécialité « Psychologie du travail et de la vie sociale » (et ses deux options « Psychologie du travail » et « Psychologie sociale, conseil et études appliquées ») constitue une offre de formation attractive, cohérente, qui apporte à la mention une spécificité bien lisible sans dénaturer la cohérence d'ensemble du diplôme. Le partenariat avec les entreprises est souvent mentionné, mais ses modalités ne sont pas mises en exergue dans le dossier.

- Points forts :

- L'attractivité nationale voire internationale.
- Les possibilités actuelles d'insertion professionnelle.
- La valorisation des dimensions professionnalisantes.



- Points faibles :
 - Pour l'option « Psychologie sociale, conseil et études appliqués » le nom des UE ne permet pas une lisibilité du contenu et de la finalité de l'option.
 - La lisibilité de la formation « à et par » la recherche est limitée.
 - L'ouverture de la formation à l'international est fragile.
 - Le recours aux évaluations des enseignements par les étudiants et la prise en compte des attentes des étudiants ne sont pas optimaux.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Il semble qu'une mutualisation accrue des enseignements entre les deux options soit possible (les deux UE5 par exemple).
 - Il serait utile de mieux définir les titres des UE de la seconde option.
 - Si l'on considère le contingent de cinq étudiants par option (formation continue...) compté hors flux, il semble donc que les perspectives d'accueil dans les options (20+5 et 20+5) soient légèrement exagérées, surtout vis-à-vis des placements possibles des étudiants au sortir de la spécialité.
 - Il serait utile d'organiser de manière plus régulière des évaluations des enseignements et des attentes des étudiants afin d'optimiser le potentiel de la formation et de réguler les contenus.
 - Il faudrait pouvoir ouvrir davantage la formation à l'international.
 - Il serait indispensable de renforcer les liens avec la recherche.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Psychologie clinique (4 options)

- Avis :

Le programme de la spécialité « Psychologie clinique » constitue une offre de formation lisible, quoique très diversifiée (quatre options : psychopathologie, psychogérontologie, neuropsychologie, psychologie de la santé) à la fois à l'interne et à l'externe. Elle propose une vision intégrative de la psychologie clinique et de la psychologie appliquée à la santé qui dans les faits n'apparaît pas comme très développée. L'adossé à la recherche, l'accueil des étudiants, le développement des compétences sont satisfaisants. Les flux envisagés sont corrects.

- Points forts :
 - Il y a une attractivité certaine de la spécialité y compris à l'international.
 - La bonne lisibilité des options.
 - La variété de débouchés appliqués à la santé.
 - L'adossé aux unités de recherche est très bon.
- Points faibles :
 - La visibilité des enseignements et des compétences transverses n'est pas optimale. Il n'existe pas de réelle mutualisation.
 - Le partenariat avec les entreprises est peu développé.
 - Il n'y a pas de résultats connus des évaluations des enseignements par les étudiants.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Une amélioration « transversale » de la professionnalisation pourrait être envisagée par le partage du développement de compétences liées à l'insertion dans le monde professionnel (ex. rédaction d'un CV, réponse à un appel d'offre, évolution des projets professionnels).
 - Il serait intéressant de développer les voies prospectées de lien avec l'entreprise.
 - Il semble utile de réellement mettre en place des évaluations régulières des enseignements par les étudiants.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Education, développement et handicap, de la petite enfance à l'adolescence

- Avis :

La spécialité « Education, développement et handicap, de la petite enfance à l'adolescence » constitue une offre de formation attractive, dont les spécificités (scientifique, approfondissement de connaissances, débouchés) sont bien identifiées et lisibles. Elle s'articule de manière cohérente avec les objectifs de la mention.

La spécialité ainsi déclinée propose une formation de qualité aux métiers des psychologues de l'éducation et du développement, elle pourra accueillir la formation des psychologues scolaires en fonction de la forme qu'elle prendra et une partie de la formation des maîtres lors de sa mastérisation.

- Points forts :

- L'adossement aux réseaux socioprofessionnels est concret et permet de mener une politique de stage cohérente, prélude à une bonne insertion professionnelle.
- L'attractivité est bonne.
- La transférabilité des compétences acquises augmente la variabilité de débouchés.
- L'évaluation des enseignements (par les enseignants, les étudiants) permet une bonne régulation de la spécialité.
- La formation continue est favorisée.

- Points faibles :

- L'adossement à la recherche et la préparation aux métiers de la recherche pour les domaines de la spécialité ne se retrouvent pas clairement dans la spécialité recherche de la mention.
- Les analyses de l'attractivité ne sont pas complètes.
- La mobilité entrante et sortante à l'international n'est que peu développée.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait souhaitable de développer les aspects « recherche » de la spécialité.
- Il est possible de circonscrire la problématique du handicap aux actions éducatives pour éviter un chevauchement avec la spécialité clinique.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A